



Commission Locale de l'Eau du SAGE Thau-Ingril

Commission thématique milieux aquatiques et zones humides – COMPTE RENDU

10 octobre 2024 | 16h00-18h00 à Gigean

Annexe : Présentations

Liste de présence

Collège des représentants des collectivités territoriales et établissements publics locaux		
Etablissement / structure	Représentant	Présent/Représenté/ Excusé/ Absent
REGION OCCITANIE	Sébastien DENAJA	A
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT	Véronique CALUEBA	E
Commune de BALARUC LES BAINS	Angel FERNANDEZ	P
Commune de BALARUC LE VIEUX	Marcel BOSC	E
Commune de BOUZIGUES	Cédric RAJA	A
Commune de FRONTIGNAN	Olivier LAURENT	P
Commune de GIGEAN	Jacques BERGE	P
Commune de LOUPIAN	Alain VIDAL	P
Commune de MARSEILLAN	Walter BIGNON	P
Commune de MEZE	Jean-Christophe DALBIGOT	P
Commune de MONTAGNAC	Rémi BARTHES	A
Commune de MONTBAZIN	Aurélien DALOZ	P
Commune de PINET	Nicolas ISERN	E
Commune de POUSSAN	Sylvain BARONE	E
Commune de SETE	Vincent SABATIER	E
Commune de VILLEVEYRAC	Michel GARCIA	P
SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE	François COMMEINHES	E
	Max SAVY	A
	Josian RIBES	P
	Thierry BAEZA	E
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE	Gwendoline CHAUDOIR	E
	Laurent DURBAN	E

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU	Maryalis CARMEL	E
EPTB Lez	Jérôme MOYNIER	E
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DES COMMUNES DU BAS LANGUEDOC	Georges NIDECKER	P
SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE L'ASTIEN	Gérard NAUDIN	P
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU BITERROIS	Serge PESCE	A
SYNDICAT MIXTE DU FLEUVE HERAULT	Christophe MORGO	E
Collège des usagers		
Etablissement / structure	Représentant	Présent/Représenté/ Excusé/ Absent
COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON		A
PRUD'HOMIE DE THAU-INGRIL		A
COMITE REGIONAL CONCHYLICOLE DE MEDITERRANEE	Patrice LAFONT	E
		E
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE SETE-FRONTIGNAN-MEZE		A
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HERAULT		A
COOP DE FRANCE LR LA COOPERATION AGRICOLE OCCITANIE	Nerte DE MAULEON	E
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DU BASSIN DE THAU	Pauline CONSTANTIN	P
UNION FEDERALE QUE CHOISIR SETE-BASSIN DE THAU	Michel BOIVIN	P
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS	Rémi JULLIAN	E
COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME	Isabelle DHOMBRES	E
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	Candice LECLERX	E
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	Patrick VINDIMIAN	P
ASSOCIATION ADENA	Julie BERTRAND	P
FEDERATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES	Thierry LESIEUR	E
FEDERATION NATIONALE DE LA PLAISANCE ET DES PECHEES EN MER OCCITANIE	Christian GUIRAUD	P
Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics		
Etablissement / structure	Représentant	Présent/Représenté/ Excusé/ Absent
DDTM 34	Maïté LAIR	E
DREAL	Pierre VINCHES	E
ARS	Corinne DUBOIS	E

Agence de l'Eau	Mathilde ROLLET	P
DRARI	Gérard VILAREM	P
Conservatoire du Littoral	Murielle RIBOT	E
Invités		
Etablissement / structure	Représentant	Présent/ Excusé/ Absent
Commune de SETE	Céline CABAYE	P
SAM	Sandrine LAFONT	P
	Patrick ARMENIO	P
	Ségolène BAKALARZ	P
Montpellier Méditerranée Métropole	Juliette PICOT	P
	Julien CAUCAT	E
CAHM	Sébastien THERON	P
	Kimberley ALBERT	P
Département de l'Hérault	Caroline MULLER	P
AQUASCOP	Vincent PICHOT	P
Géorives	Sébastien VIDAL	P
SBL	Marc COUSTOL	P
EPBTB Lez	Géraldine VACQUIER	P
	Anne-Line CUILLERET	P
	Geoffrey DIDIER	E
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE THAU	Hélène FABREGA	P
	Clarisse MARCEILLAC	P
	Camille Pflieger	P

Rappel de l'ordre du jour

1. Etude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau des bassins versants des lagunes de Thau et étang d'Ingril - 1h00

- Présentation des deux Avant-projets sommaires et deux Etudes détaillées réalisés en **Phase 4**
- Présentation des résultats de l'**étude piscicole** – ADN Environnemental
- Présentation **de la Phase 5 : Définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation du programme**

2. Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides - 45 min

- Etat d'avancement du Plan de Gestion
- Enveloppe disponible pour approfondir le terrain sur certaines zones humides
- Quels outils pour porter à connaissance le PGSZH sur le territoire?

3. Présentation des études stratégiques à venir - 15 min

- Définition des Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau des bassins versants de Thau et Ingril

- Diagnostic territorial d'état des lieux concernant les déchets sur les cours d'eau, la lagune et les ports du bassin versant de Thau
- Diagnostics préalables à l'élaboration d'un Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) des petits fonds côtiers marins entre Marseillan et Sète

Document support : Diaporama support de la Commission annexé au compte rendu.

Compte-rendu des échanges

Michel Garcia, Président de la CLE et de la Commission Thématique milieux aquatiques et zones humides, introduit la Commission et remercie les participants pour leur présence.

Il présente Hélène FABREGA, arrivée en mai dernier au poste d'animatrice du SAGE de Thau-Ingril et rappelle le cadre et les objectifs de la séance : deux études stratégiques pour les milieux aquatiques des bassins versant de Thau et d'Ingril sont dans leurs dernières phases de réalisation.

Leur ambition est:

- D'apporter de la connaissance sur l'état de fonctionnement des cours d'eau et des zones humides du territoire
- De produire collectivement des stratégies qui permettront aux maitres d'ouvrage de mettre en œuvre le SAGE
- Participer à répondre à l'orientation B du SAGE - Atteindre le bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides

La finalisation des études est prévue pour le 1^{er} trimestre 2025 et elles seront soumises à la validation de la CLE.

1. Etude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau des bassins versants des lagunes de Thau et étang d'Ingril

• Présentation des deux Avant-projets sommaires et deux Etudes détaillées réalisés en Phase 4

Cf. présentation diapos 3 à 16.

Le SMBT rappelle que lors de la dernière Commission thématique, 9 sites potentiels pour des études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ont été présentés. Suite à la Commission, des échanges techniques entre les EPCI et le SMBT ont eu lieu et le comité technique de l'étude de janvier 2024 a identifié, parmi les actions prévues au programme d'actions :

- deux secteurs pour la réalisation d'APS. Le résultat des APS a été présenté aux communes concernées puis en comité technique de l'étude juin 2024.
- deux sites pour la réalisation de diagnostics approfondis. Les diagnostics ont été présentés en comité technique de l'étude en juin 2024.

M. Garcia donne la parole à Vincent Pichot, du bureau d'études Aquascop et référent sur la réalisation du diagnostic hydromorphologique des cours et Sébastien David, présent en visio, du bureau d'étude Géorives.

M. Pichot rappelle l'état d'avancement de l'étude et déroule la présentation. Les échanges ont eu lieu au fur et à mesure de la présentation.

Relevé des échanges :

- **Action RF4 Découverte du Brougidoux en amont de la confluence avec le Marche Gay**

L'objectif est de restaurer une portion de 215 ml actuellement busée du cours d'eau le Brougidoux, à proximité de la zone urbanisée de Pomérols. Les 2 scénarios de remise à ciel ouvert du cours d'eau sont présentés. Le choix du scénario dépendra de la concertation qui devra être réalisée avec les propriétaires riverains.

M. Pichot confirme qu'il y aura un abaissement de la ligne d'eau en aval après restauration, et qu'une modélisation hydraulique plus large sera réalisée plus finement en amont de la réalisation des travaux pour le démontrer.

- **Action VE27 Restauration de berge de la Vène en amont de Montbazin**

Le tronçon de la Vène concerné de 130 ml est situé en amont de la zone urbaine de Montbazin et l'objectif est de restaurer la mobilité latérale du cours d'eau.

Le principe du scénario 2 est de favoriser la création d'une zone d'expansion de crue en plus de la restauration de la mobilité latérale.

La commune de Montbazin rappelle qu'en plus de l'avantage de bénéficier de la maîtrise foncière communale sur la parcelle en rive droite, il y a un engagement de la commune à poursuivre le travail mené sur son cours d'eau et à sensibiliser et associer les citoyens à cette restauration de la Vène, en lien avec le SMBT et la Gemapi.

Il est rappelé que le cours d'eau, sur la base d'anciennes cartographies, a toujours eu un tracé anguleux dû à sa dynamique mais ce tracé a été accentué et figé par des aménagements, notamment des murs de pierres.

- **Action FF17 Restauration hydromorpho-écologique de l'embouchure du ruisseau de Font Frats**

Concernant ce diagnostic approfondi, la commune de Mèze note que la commune n'a pas été associée à cette étape. Elle pourrait transmettre des éléments de connaissance, notamment sur la situation foncière du secteur, et sur les enjeux qualité et d'embâcles à l'embouchure.

M. Garcia rappelle que l'objet était la connaissance globale du fonctionnement hydromorphologique de la zone et que la réalisation d'une étude APS est estimée à 70 000 €.

Pour répondre à FNE, il est précisé que le besoin de confinement de pollution à l'aval du Font Frats est dû à la présence d'un poste de relevage qu'il faudra prendre en compte lors de la phase projet.

- **Action VL25 Restauration de zone humide en aval de Poussan**

Le second secteur étudié est la Vène aval – Lauze – Valaury. M. Pichot présente les pistes de restauration et d'aménagement pour améliorer le fonctionnement de ce système aval.

M. Nidecker informe qu'une conduite d'alimentation en eau potable est présente sous la voie verte, à prendre en compte dans l'étude Avant-projet si l'on prévoit une augmentation de la transparence hydraulique de la voie verte.

Il est demandé, lors de l'étude Avant-projet, d'étudier le rôle possible des anciens bassins de lagunage comme zone tampon pour le transport des eaux usées/ eaux pluviales. La SAM confirme qu'un travail interservices devra être mené dans ce cadre concernant l'ensemble des enjeux présents sur ce secteur.

Le SMBT remercie M. Pichot et M. David pour leur travail et rappelle que ce travail sur ces quatre secteurs représente l'aboutissement de la phase 4 de l'étude.

- **Présentation des résultats de l'étude piscicole – ADN Environnemental**

Cf. présentation diapos 17 à 22.

Le SMBT rappelle qu'en amont de la définition d'indicateurs de suivi, a été réalisée une étude de connaissance des peuplements piscicoles des cours d'eau par la technique de l'ADN environnemental.

Relevé des échanges :

L'ADENA informe que la campagne de prospection tortue Cistude va avoir lieu l'année prochaine et que la présence de l'ADN Cistude dans le ruisseau de Bragues va pouvoir orienter la campagne. Mme Bertrand indique également que l'inventaire poisson avait été mis à jour en 2023 au sein du Bagnas via l'ADNe et qu'il sera intéressant de croiser les résultats des deux études.

Mme Marceillac présente les principaux résultats : l'anguille a été identifiée sur l'ensemble des 13 cours d'eau analysés, tout comme la gambusie.

Une nouvelle espèce, a priori exogène, a été recensée sur le Bragues et le la Vène : le Rotengle italien, espèce qui n'avait pas encore été identifiée sur le bassin.

Le Crabe bleu n'a pas été recherché dans l'étude, en revanche, Mme Pfleger confirme qu'un suivi est mis en place sur Thau, en lien avec l'Ifremer, le CPIE et les scientifiques. Une attention serait à mettre en place sur les embouchures des cours d'eau et cours d'eau.

- **Présentation de la Phase 5 : Définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation du programme**

Cf. présentation diapos 23 à 31

M. Pichot présente le travail réalisé pour la phase 5 de l'étude hydromorphologique. Il rappelle que dans le cadre du programme d'actions établi en phase 3 de l'étude, il est essentiel de mettre en place un programme de suivi adapté aux différents types d'interventions.

Les objectifs principaux de ces programmes sont :

- **Évaluer l'efficacité des actions de restauration** : En fonction du type d'action (restauration morphologique, hydraulique, écologique, etc.), plusieurs types d'indicateurs peuvent être utilisés pour mesurer les effets à court, moyen et long terme.
- **Quantifier les changements sur la morphologie et l'écologie des cours d'eau** : Ces indicateurs permettent d'objectiver les transformations du milieu, qu'il s'agisse de la structure du lit, de la qualité des habitats, ou de la biodiversité aquatique.
- **Assurer un suivi dans le temps** : Les indicateurs sont relevés avant les travaux, puis régulièrement après (N+1, N+3, N+5, N+7 / ou après une remise en eau pour les cours d'eau temporaire) pour suivre la trajectoire écologique et ajuster les actions futures si nécessaire.

Relevé des échanges :

En réponse à M. Garcia, M. Pichot précise que sur nos cours d'eau intermittents, les protocoles de suivis devront être adaptés pour permettre d'avoir des résultats exploitables et représentatifs de l'état réel du cours d'eau, avant et après travaux de restauration.

M. Pichot précise que des suivis sont prévus pour chacune des actions du programme des restaurations hydromorphologiques, et que ces suivis devront être réalisés lors de la mise en œuvre des actions. Certains suivis pourront être réalisés en régie et/ou par des actions de participation citoyenne.

M. Garcia et le SMBT rappellent l'importance de ce travail et de la nécessaire évaluation des actions de restauration qui seront menées sur le territoire. Calibrer et chiffrer les suivis propres à chaque action permet de planifier leur réalisation dès la mise en œuvre de l'action.

M. Garcia remercie les bureaux d'études pour la réalisation des deux dernières phases de l'étude. Mme FABREGA informe que la rédaction est en cours de finalisation et suite aux dernières relectures, la CLE sera amenée à valider l'ensemble de l'étude au 1^{er} trimestre 2025.

2. Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides

- **Etat d'avancement du Plan de Gestion**

Cf. présentation diapos 32 à 38

Mme Pflieger indique l'état d'avancement de l'étude et les principaux résultats obtenus. Une priorisation a été réalisée à l'échelle de secteurs fonctionnels qui ont fait l'objet de fiches descriptives détaillées. Un plan d'actions a été décliné à partir des enjeux identifiés, à une échelle transversale ou localisée.

Les fiches actions sont en cours de rédaction et seront soumises à la relecture du Comité technique de l'étude. Et l'ensemble du Plan de Gestion stratégique devra être validé en CLE au 1^{er} trimestre 2025.

Mme Fabrega rappelle l'importance que la CLE se saisisse des deux études stratégiques notamment dans la perspective de la future révision du SAGE et de la programmation financière des projets par les maîtres d'ouvrage.

- **Enveloppe disponible pour approfondir le terrain sur certaines zones humides**

Cf. présentation diapo 39

Mme Fabrega informe que des compléments d'inventaire de zones humides peuvent être mobilisés sur l'enveloppe budgétaire initiale. Les EPCI ont été consultés pour cibler ces compléments. En lien avec SAM, il est proposé de réaliser un travail de détermination de l'Espace de bon fonctionnement de la zone humide de la Crique de l'Angle sur la partie aval de la Vène. Cette connaissance pourra être utilisée dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion de la Vène et de la Crique de l'Angle.

- **Quels outils pour porter à connaissance le PGSZH sur le territoire?**

Cf. présentation diapos 40 à 41

Mme Fabrega rappelle qu'il y a un fort enjeu de porter à la connaissance le Plan de gestion et les zones humides auprès des acteurs de la planification et de l'aménagement du territoire. Pour rappel, le

nouveau SCOT de Thau inclus les périmètres des zones humides, qui devront par respect de la compatibilité des documents, être pris en compte lors de la révision des PLU du territoire.

A l'échelle nationale il existe d'ores et déjà des outils de visualisation des zones humides. Le projet d'atlas communal, s'appuyant sur des outils préexistants, permettra de mieux décrire les enjeux des zones humides sur chaque commune et de connaître les stratégies d'intervention.

M. Garcia demande à ce que les cibles de ce porter à connaissance soient bien identifiées en amont de la réalisation d'outils de type atlas notamment.

3. Présentation des études stratégiques à venir - 15 min

Cf. présentation diapos 42 à 56

- **Définition des Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau des bassins versants de Thau et Ingril**

Mme Marceillac présente les attendus de cette étude et son périmètre. En réponse à la salle, elle rappelle que les EBF des cours d'eau intégreront les données issues des études de diagnostic hydromorphologique et du Plan de gestion stratégique des zones humides.

Mme Fabrega, en réponse à Mme Bertrand indique que les futurs plans de gestion des zones humides devront définir leurs espaces de bon fonctionnement. Mme Bertrand indique que cela a été réalisé dans le cadre de la mise à jour du plan de gestion. Mme Marceillac rappelle que le travail d'intégration des éléments issus des plans de gestion locaux a été réalisé lors des deux études stratégiques, cours d'eau et zones humides.

L'étude débutera en janvier 2025 pour un résultat attendu en fin d'année 2025. Mme Fabrega rappelle que l'étude s'appuiera sur le guide technique du SDAGE et qu'il y a une demande de l'agence de l'eau de réaliser une concertation. M. Garcia demande à ce que la Commission Thématique et la CLE soit tenue informée sur l'état d'avancement de ces étude.

- **Diagnostic territorial d'état des lieux concernant les déchets sur les cours d'eau, la lagune et les ports du bassin versant de Thau**

Mme Marceillac présente l'avancement de l'étude qui est la phase 1 de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Accompagnement de démarches intégrées de réduction des déchets provenant des bassins versants ». Notre territoire étant un des sites pilote sur cet AMI.

Les acteurs du territoire seront sollicités pour identifier les zones de dépôt, de circulation et d'accumulation des déchets.

- **Diagnostics préalables à l'élaboration d'un Schéma Territorial de Restauration Ecologique (STERE) des petits fonds côtiers marins entre Marseillan et Sète**

Mme Fabrega présente les objectifs attendus de cette étude sur la façade maritime du SAGE, prévue au Contrat de Gestion Intégré et au SAGE. Pour rappel, sur le périmètre du SAGE qui intègre la façade maritime, aucune connaissance des enjeux liés aux petits fonds côtier n'a jamais été diagnostiquée (hors étude ponctuelle pour travaux). Cette étude pourra être considérée comme un état initial de connaissance sur les petits fonds côtiers de ce secteur. M. Guiraud présente son intérêt à être associé à la réalisation de cette étude.

Mme Picot indique qu'une animation Natura 2000 est présente sur la côte palavasienne et pourra être associée à cette étude.

M. Garcia demande d'être vigilant sur la réalisation d'études qui vont impliquer des montants de réalisation que devront supporter le maitre d'ouvrage potentiels.

En l'absence de questions ou commentaires supplémentaires, Michel Garcia remercie l'ensemble des personnes présentes pour la qualité des échanges et propose de clôturer la séance.